



Ile, Saint-Aubin, Saint-Maurille.

**Compte-rendu de la séance plénière du Conseil Consultatif Citoyen**  
**Quartier de l'Ile - Saint-Aubin - Saint-Maurille - Val du Louet**  
**Du mardi 28 novembre 2017.**

----- Ouverture de la séance à 20 heures. -----

**Présents :** Éric Boireau, André Boudier, Olivier Caillé, Pierre Davy, Robert Demazières, Thierry Fournier, Laurence et Laurent François, Frédérique Gautier, Gilbert Guillou, Moricette Jarry, Patricia Jesus, Christiane Krine, Jacqueline Lecoq, Delphine Lecomte, Didier Lefebvre, Jacqueline et Jean-François Marvy, Odile Meilleroux-Sabic, Jean-Paul Pavillon, Sidi Kamal Regragui, Gisèle Revereau et Catherine Vogels. Soit : **23 présents.**

**Excusés :** Martine Héry, Xavier Joubert, Marie-Anne Le Moigne, Louissette Marolleau, Jacques Minetto, Jean-Claude Quettier, Dolorès Samson et Thierry Vigogne. Soit : **08 excusés.**

**Absents :** Pascal Follier, Philippe Masse. Soit : **02 absents.**

**Démissionnaires :** Sébastien Lubert. Soit : **01 démission.**

----- Le **CCC** compte désormais : **33 membres.**

## 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2017.

## 2) Intervention sur la guinguette estivale de Mr Jean-Paul Pavillon, adjoint au tourisme

- Après un été de fonctionnement, Monsieur Jean-Paul Pavillon a rencontré les acteurs concernés de façon la plus proche par la mise en place de la guinguette : Les 3 lieux, le camping, la maison de retraite, Patrick Robin, luthier et riverain proche et les exploitants de la guinguette. La mise en place en mai 2017 était provisoire et servait de test.
- Les membres du CCC avaient de leur côté fait un retour favorable à cette installation et animation mais avec des réserves sur l'esthétique y compris concernant les barrières mises en place, le bruit, l'hygiène et les odeurs (voir compte-rendu du 27 septembre 2017).
- Rencontre avec le camping : il a subi une concurrence sur la restauration, des nuisances concernant le bruit nocturne des enfants sur les jeux, le manque d'hygiène à l'entrée du camping (urinoir), le manque d'esthétisme dans l'entrée du camping. Il y a eu des débuts de concertation avec le gérant de la guinguette sur la gestion des clients et des stationnements mais sans grand résultat.
- La maison de retraite : les familles sont satisfaites par ce nouveau lieu de vie qui a permis de se rencontrer de façon plus conviviale. Des animations spécifiques ont été mises en place par le gérant.
- Les 3 lieux : a observé des difficultés sur le bistrot du soir, mais bon chiffre d'affaire sur les repas de juillet à octobre. Les Sabatier estime que la guinguette est une concurrence déloyale.
- Mr Robin, luthier et riverain : problèmes de bruits importants et nuisances olfactives au moment du nettoyage des toilettes sèches.
- A noter que le gérant estime un passage de 10 000 à 15 000 personnes sur la saison. De plus une enquête de satisfaction déposée sur place pendant plusieurs semaines a réuni 1400 signatures pour le maintien de ce lieu (soit entre 9% et 14%).
- La ville va donc reconduire la guinguette en lieu et place.
- Les ganivelles seront remplacées par des poteaux en bois (déplacement sur le bord des trottoirs. 4 places conservées pour les campeurs.
- La convention avec la guinguette est reconduite pour 3 ans fermes ce qui permet au gérant d'investir dans l'aménagement et l'esthétique du lieu.
- Un travail est en cours sur l'aspect sanitaire (adduction d'eau) d'autant plus que la guinguette va maintenant proposer de la restauration chaude.
- L'implantation technique va prendre en compte les problèmes de bruit (orientation, sonorisation adaptée). Arrêt de la musique si pas nécessaire.
- La signalétique vers les parkings sera améliorée, y compris vers le parking de la médiathèque.
- A étudier : « l'after » (de nombreuses personnes sont restées dormir la nuit sur les bancs de sable)

### Questions :

- Quel impact sur la fréquentation de Rive d'arts – **Réponse** : pas quantifiable, mais l'expo a bien fonctionné et le flux des visiteurs a permis de faire connaître l'équipement.
- Quid des toilettes sèches ? **Réponse** : l'année dernière le manque d'eau n'a pas permis de maintenir correctement les toilettes sèches. Problème résolu avec adduction d'eau
- Quid des rejets d'eaux usées ? **Réponse** : Le prestataire a un cahier des charges. Cette question est incluse. A noter que le gérant est sensibilisé aux questions environnementales et développement durable.

Une proposition d'un lieu d'installation plus proche du lit de la Loire avec terrasse en bois autoportante est projetée (bénéfices quant au paysage, à l'ombre, à l'éloignement des habitations, à l'esthétique...)

**Réponse de l' élu** : impossible pour des questions liées à l'autorisation d'installation dans ce périmètre qui est du domaine public Fluvial et protégé par l'agence de l'eau.

**Question** : En dehors de ces contraintes, cette proposition de lieu aurait elle pu convenir ?

Réponse positive de l'élu.

### 3) Saisine de Robert Desoeuvre : « l'eau dans tous ses états ».

#### **Olivier Caillé :**

- En premier lieu, la ville remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour les élections du Conseil Municipal des Enfants.
- Remerciements également aux personnes qui ont proposé des idées pour la réalisation de la fresque sur le mur de l'école. La réflexion se finalise avec les jeunes.
- La saisine concerne une manifestation nationale concernant la Nature en Fête qui aura lieu les 2 et 3 juin 2018 et qui se nomme « l'eau dans tous ses états ». La ville des Ponts de Cé souhaite associer les jeunes volontaires d'Unicité et les CCC pour participer, sous l'égide d'une personne référent à la mairie, à un comité de pilotage pour organiser cette journée dans la commune. L'objectif est d'organiser une journée citoyenne avec animations autour de la thématique de l'eau.
- Il serait bien que 2 ou 3 volontaires se fassent connaître.
- Un candidat s'est fait connaître immédiatement.

*Pour ceux qui souhaitent s'y associer, prendre contact avec Olivier Caillé.*

#### **Autres informations :**

- la commune va accueillir une coupe du Monde en 2019 (Kin-ball).
- La ville a obtenu le label « ville sportive ».
- Championnat de France sport adapté Pétanque en 2019.

#### **Intervention de Monsieur Jean-François Marvy.**

Par son intervention, Monsieur Marvy informe le CCC du fait que des voisins de son quartier se plaignent que l'éclairage public soit éteint à partir de 23 heures et ont adressé un message au Maire.

Le souhait serait que l'extinction se fasse vers 1 heure du matin (problèmes liés au sentiment d'insécurité, difficile de circuler dans les rues à pied dans le noir...)

Il a ensuite demandé si d'autres personnes se plaignaient.

La mairie procède au changement et à la modernisation de l'éclairage mais n'a pas prévu de système de détection qui pourrait permettre l'éclairage en cas de présence.

Discussion générale avec divers arguments : ce sont des directives nationales et européennes, (économie d'énergie, pollution lumineuse), que chacun se munisse de lampe torche...

Pour information, certaines statistiques démontrent qu'il n'y a pas plus d'incivilités ou d'agressions selon la présence ou non de l'éclairage.

#### **Divers et actualités**

- Demande que précision soit faite sur la thématique lorsque qu'une intervention particulière figure à l'ordre du jour.
- Une ferme solaire va s'installer sur la commune entre Trélazé et la Daguinière, sur le site de l'ancienne décharge de la Petite Vicomté (65000 panneaux photovoltaïques).

- Production prévue : l'équivalent de consommation électrique pour 6000 habitants (réinjecté dans le réseau)
- A propos de l'intention de La Poste de fermer l'établissement situé à côté de la Mairie en 2018, les professionnels (libéraux, commerçants, artisans) vont faire une pétition pour s'opposer et demander des services en contrepartie auprès du receveur de Mûrs-Erigné.
- La ville prévoit de vendre le presbytère de Saint Aubin (travaux importants à réaliser). Les 2 prêtres étudient une solution de relogement dans les locaux du diocèse à proximité (besoin de salles paroissiales)
- La ville des Ponts de Cé a reçu un parfum du parfumeur Marocain Abderrazak Benchaâbane créé spécifiquement et remis lors de sa conférence au théâtre des Dames le 15 novembre dernier. (Monsieur Benchaâbane, ancien directeur du jardin Majorelle à Marrakech, entretient des relations privilégiées avec le lycée de Pouillé).

#### 4) L'art en Cé Jardins.

- Le bilan de 2017 : demande d'ouverture plus tardive, améliorer la signalétique notamment pour le cheminement de jardins en jardins.
- Recherche pour 2018 de jardins surtout sur l'Île.
- Recherche d'animations plus nombreuses et ouvertes aux familles.
- La journée est fixée au **dimanche 10 juin 2018**.
- Recherche de nouveaux artistes.
- Les artistes qui se produisent et les artistes exposants sont tous bénévoles.

#### 5) Commission circulation et sécurité.

Rencontre de la commission avec : Jean-Paul Pavillon, Robert Desoeuvre, Olivier Caillé :  
Le samedi 18 novembre 2017

- a) Vitesse jugée excessive sur l'axe principal de traversée des Ponts de Cé. Les relevés de radars indiquent que la vitesse moyenne est de 41 km/h et que 85 % des véhicules roulent à moins de 47km/h.
- b) Réaction sur les résultats qui ne sont pas significatifs notamment parce que la majorité des véhicules circulent aux heures de pointe au moment des bouchons !  
Il y a un vrai problème sur la vitesse constatée sur le Pont Dumnacus très insécurisant (nombreux groupes d'enfants des écoles, trottoirs hors normes au niveau de la hauteur, ...prise de vitesse des véhicules dans la ligne droite...
  - Une demande sera déposée pour mise en place d'un radar au milieu du pont.
- c) Les élus ont informé les membres de la commission qu'un schéma directeur pour la mise en place de voies cyclables est en cours d'étude pour la liaison Mûrs-Erigné– Angers.
- d) Les passages piétonniers seront repeints et la signalisation verticale et lumineuse sera réétudiée aux abords des établissements « sensibles » (écoles, etc....)
- e) Point sur la circulation dans les quartiers : pas de modifications pour la rue Rouget de l'Isle- Saint-Aubin, pas de pose de miroirs (décision prise très rarement) – port du Grand Large et quai Dupetit Thouars, pose d'un « haricot » bétonné pour remplacer les bornes plastiques actuelles. Une étude de circulation sur Saint Maurille sera faite dans les 2 années qui viennent.
- f) A noter : une enquête nationale sur « le vélo dans la ville » est en cours. Donner son avis avant fin novembre.- site web : parlons-vélo.fr.

----- **Port des Noues** -----

**Proposition du CCC** : Enlever les places de parking centrales (1 ou 2 rangées, soit à minima 5 places, et maximum 17 places.

**Réponse Mairie** : Accord pour retirer la rangée de 5 places.

**CCC** : Déplacer le parking vélos. Actuellement situé en haut du quai.

**Mairie** : Accord pour le déplacer.

**CCC** : Demande du prolongement du chemin piétonnier longeant la Loire depuis le camping jusqu'au centre nautique.

**Mairie** : Robert DESOEUVRE est complètement d'accord pour cet aménagement

**CCC** : Le marquage d'une zone de circulation véhicules (vitesse modérée) et vélos ainsi qu'une signalétique forte pour inciter les utilisateurs du site (Les 3 Lieux, Rives d'Arts, plage...) à se stationner sur les parkings de la Boire salée, de la piscine, de la médiathèque.

**Mairie** : le marquage sera à revoir avec la suppression des 5 places de parking et aussi pour sécuriser la zone nouvellement dégagée; Une étude sera effectuée au premier semestre 2018 pour se cadrer avec les obligations administratives quant aux accès : bateaux, pompiers...

Robert DESOEUVRE rappelle les différentes signalétiques existantes.

Jean Paul Pavillon constate une sous utilisation du parking de la Médiathèque.

**CCC** : Nous proposons que des aménagements soient faits sur l'espace ainsi libéré du Port des Noues pour créer un lieu convivial. Nos propositions : mise en place de modules en palettes récupérées mixant des jardinières, des bancs ou autres assises. Nous souhaitons y associer à divers titres ; les habitants, la commission fleurissement, les associations. Pour ces dernières, nous allons prendre rendez-vous avec Vincent GUIBERT élu aux associations afin d'élaborer le projet d'aménagement dans une volonté de participation et d'appropriation.

Il reste à constituer un comité de pilotage pour construire ce projet.

**Réaction** : Après l'acceptation du projet d'aménagement, une partie des réalisations pourraient faire l'objet d'un travail concret lors de la journée citoyenne « l'eau dans tous ses états » de mai 2018.

----- La séance est close à 22 heures30 et se termine par un pot festif (merci Madame la Présidente)

----- **Secrétaire de séance et rédactrice de ce compte-rendu : Madame Christiane KRINE.**

**Prochaine réunion: mercredi 31 janvier 2018 ,salle Marguerite d'Anjou à 20H.**